

Tout ce qui emballe va aux emballages (colonnejaune)

Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie exceptionnel, alors, préservons nos beaux paysages. Stop aux dépôts sauvages !

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de chacun, les maires et la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'allient pour lutter efficacement contre ce fléau avec une simplification des procédures à appliquer pour lutter contre ces incivilités. La pédagogie, d'abord et toujours, mais qui ira jusqu'à la sanction si rien n'est fait avec l'émission d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500€.

LES INCIVILITÉS, ÇA COÛTE CHER !



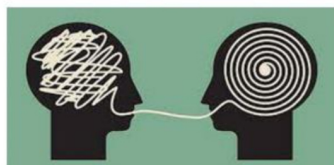
Les agents municipaux doivent ramasser et trier, tout ce qui est déposé en dehors des colonnes de tri ou des déchetteries...

➔ Ça coûte cher et n'ont-ils pas mieux à faire ?

LE MAIRE PEUT LUTTER CONTRE CES INCIVILITÉS, PAR :

LA PEDAGOGIE

Inciter l'habitant à nettoyer ses dépôts



et



LA SANCTION

Mettre une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 €

ALORS, À VOS BACS, PRÊTS, TRIEZ !

De plus, par ses missions de gestion des déchets (collecte, traitement, gestion des déchetteries et prévention), la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'implique dans la préservation et la protection de l'environnement et s'engage pour l'optimisation des ressources financières (reprise en régie de la collecte, optimisation des moyens de collecte...), tout cela dans le respect d'un cadre légal complexe.



L'aspect financier est impacté par une volonté du législateur de réduire l'enfouissement. Cette volonté se traduit par des hausses des coûts liés à cette activité qui augmentent crescendo ces dernières années :

- La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) payée à l'état à chaque tonne enfouie est passée de 12€ la tonne en 2020 à 24€ la tonne en 2019 et passera à 65€ la tonne en 2025,
- Le coût de traitement des déchets,
- Le gasoil, ...

Tout augmente. La tonne de déchets enfouie atteint aujourd'hui 340€ contre 300€ en 2019. Et cela augmente si vite que nos gestes de tri ne sont, malgré tout, pas assez performants pour endiguer les coûts.

Heureusement, entre le **1^{er} semestre 2020 et le premier semestre 2022, il est constaté une hausse de 14% des emballages collectés**. Bravo donc, à tous les habitants qui s'impliquent à nos côtés pour réduire le volume de déchets enfouis et qui favorisent ainsi leur tri et leur recyclage. D'ailleurs, les nouvelles consignes de tri vont vous simplifier la vie. Vous n'aurez plus besoin de réfléchir à la destination du bouchon de la bouteille de lait, du pot de yaourt ou encore du film alimentaire : « **Tout ce qui emballe va aux emballages** » (colonne jaune).



Toutefois, contrairement aux messages qui ont été diffusés par le passé, et vu les hausses de taxes et de coût de traitement, trier ne peut plus faire baisser la facture mais **ne pas trier la fera tout simplement exploser !**

L'équipe du pôle environnement de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'engage à optimiser les coûts et à vous faciliter l'acte de tri pour améliorer nos performances, pour prendre en compte les enjeux environnementaux et financiers.